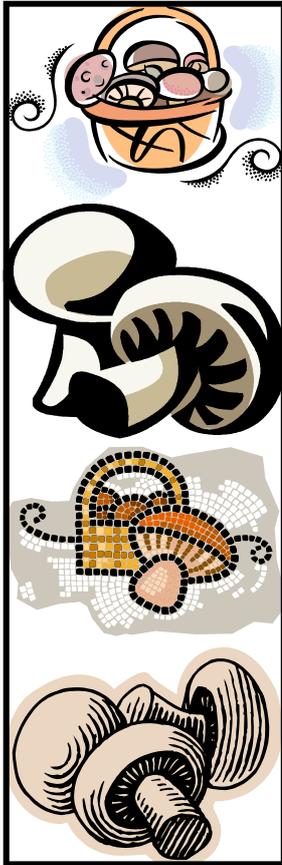


# REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°95 AUTOMNE 2011  
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr \_ site internet [www.saint-joseph-de-riviere.fr](http://www.saint-joseph-de-riviere.fr)



## E D I T O

*Ce lundi 5 septembre, une fois encore, nos chères têtes blondes ont rejoint les bancs de notre école. Une rentrée sans histoires, réussie comme je les aime, où enfants, parents et enseignants se sont retrouvés avec plaisir pour cette nouvelle année scolaire.*

*Tout avait été soigneusement préparé pour assurer le succès de cette reprise.*

*Désormais, 187 enfants sont inscrits au groupe scolaire, classes de maternelle et primaire confondues, en forte augmentation par rapport à l'année précédente...*

*Et quand je pense que le retrait éventuel d'une classe avait été envisagé par l'Inspection Académique en mai...*

*Seule ombre au tableau : le manque « d'espace » au restaurant scolaire fréquenté par plus de 110 enfants en moyenne par jour, nécessitant ainsi plusieurs services. Il semblerait que de nouveaux inscrits se manifestent en cours d'année.*

*Autre bonne nouvelle pour notre village : l'ouverture officielle, le 25 août dernier de la nouvelle crèche qui joue déjà « à guichets fermés ».*

*Enfants, parents et élus ont pu déjà apprécier le très grand confort et la fonctionnalité de ce bel établissement.*

*L'inauguration officielle par le Président du Conseil Général et par la Présidente du Parc Naturel Régional de Chartreuse aura lieu début novembre, la date n'étant pas encore définitivement fixée.*

*Sans attendre ce sympathique rendez-vous, les travaux d'une nouvelle tranche d'assainissement aux Nesmes vont démarrer, début octobre, par l'exécution d'une traversée de la route départementale en plein centre du bourg assurant ainsi le raccordement de tous les riverains. La fin de ces travaux est prévue pour Noël.*

<b>Édito du Maire</b>	<b>P1</b>
<b>La Mairie et les Élus</b>	<b>P2 à P7</b>
<b>Les Brèves</b>	<b>P8 P9</b>
<b>Les Associations</b>	<b>P10 P11</b>
<b>En Chartreuse</b>	<b>P12 P13</b>
<b>Mémento</b>	<b>P14</b>

*Enfin, autre bonne nouvelle, le bureau d'études retenu par les services du Conseil Général pour concrétiser le projet de création d'une piste cyclable reliant le Pont Demay (St Joseph de Rivière) aux Echelles (Savoie) s'est mis en rapport avec les représentants de la Communauté des Communes Chartreuse Guiers, pour définir la marche à suivre.*

*Ce projet, tenant une place importante dans le développement touristique du massif de Chartreuse va donc (enfin !) voir le jour et je m'en réjouis. Je formule le vœu de ne pas voir les rigueurs de la crise financière qui perdure, repousser aux calendes grecques ce beau projet tant attendu par tous les amoureux de la nature, ici, en Chartreuse.*

*Les temps sont durs, mais gardons toujours l'espoir de jours meilleurs. Bonne reprise à tous et rendez-vous pour les fêtes de fin d'année.*

**Le Maire**  
**Claude DEGASPERI**

**LE REFLEX**  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication  
Commission « Information -  
Qualité de Vie »  
Tirage : 500 exemplaires  
Conception  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution. -  
Imprimé par nos soins.

### L'ACCUEIL PUBLIC EN MAIRIE

Ouverture des bureaux :  
**le lundi de 16h00 à 19h00,**  
**le mercredi de 9h00 à 12h00,**  
**le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.**  
 Tél : 04 76 55 21 69

#### Permanences des élus :

- **M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme** reçoit  
**le mercredi de 18h00 à 19h00,**  
 - **M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint**  
 sont présents en Mairie **le samedi de 10h30**  
**à 12h00** (et sur rendez-vous).

Nous vous rappelons que toutes les réservations de salles communales s'effectuent auprès de l'Agence Postale Communale, qui gère maintenant ce service. Vous prendrez note des horaires :

**Le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30,**  
**Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00.**

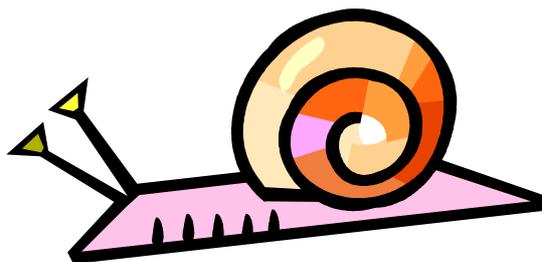
Tél : 04 76 55 21 75.

### UN APPARTEMENT A LOUER MAISON DU BOURG

La commune de ST JOSEPH DE RIVIERE, loue à compter du 1er novembre 2011 :

- en rez-de-chaussée T1 bis de 27,42 m2 deux pièces avec cave. Chauffage individuel au gaz, entrée côté cour intérieure.
- prix : 202,97 € + provision de charges mensuelles de 34,18 €, (Electricité des communs et taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
- caution d'un mois de loyer soit 202,97 €
- loyer payable au 30 du mois.

Renseignements en Mairie au 0476552169 aux heures d'ouverture.



### PRECONISATIONS AVANT LES PREMIERES NEIGES...

Et si nous osions parler de juste équilibre entre sécurité, protection de l'environnement et coût financier ?

Les agents techniques feront toujours tout ce qui est possible pour que les administrés subissent ces épisodes neigeux dans les meilleures conditions. Mais ce ne sont pas des magiciens : ils ne peuvent pas dès le lendemain des chutes de neige, remettre la voirie « au noir » comme cela leur est souvent demandé !

Nous habitons une commune de moyenne montagne, qui de plus est composée de hameaux, éloignés les uns des autres. Nos véhicules personnels **doivent être équipés** de pneus neige **avant** les premières neiges. Pour la sécurité de tous, veillons à leur bon état général.

La commune a pour principal souci, l'hiver, d'améliorer ce service. Toutefois **il est impératif** que les administrés agissent aussi, lorsqu'ils le peuvent, notamment :

- en veillant à ne pas stationner leurs véhicules sur les voies qui doivent être déneigées, cela impose souvent au chasse-neige des manœuvres difficiles, voire impossibles et dangereuses ;
- en entretenant les haies de clôtures où les arbres débordent parfois sur les chaussées. Les branches peuvent casser, retardant le passage du chasse-neige, gênant les manœuvres du camion et mettant parfois en danger la sécurité des agents.

Depuis deux hivers, il a été décidé de réduire l'utilisation du sel de voirie pour le déneigement. Dans de nombreux quartiers de la commune, il suffit d'équiper son véhicule pour circuler normalement et en sécurité.

Le sel n'agit plus en dessous de -6°. Il est donc inutile de mettre en œuvre le salage automatique si il fait trop froid. De plus, le sel n'agit pas immédiatement.. Il est aussi très nocif pour l'environnement (faune, flore et cours d'eau) et accélère la corrosion des véhicules.

Nous espérons que l'hiver 2011-2012 soit plus clément que le précédent.

### UN ANNIVERSAIRE A LA BOURDERIE...

C'est le vendredi 26 août 2011 que nous nous retrouvons à la Bourderie chez Denise CHARRIERE pour lui fêter son anniversaire. Dans l'intimité familiale avec deux de ses enfants, la responsable de l'ADMR, le personnel qui l'entoure chaque jour, des représentants du CCAS de la Commune, des voisins et amis nous avons partagé le gâteau d'anniversaire.

Bonne et longue vie Mme CHARRIERE dans votre maison et dans ce beau hameau de la Bourderie.

### CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 AVRIL 2011

Le 18 avril 2011, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 12 avril 2011.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 février 2011 présenté en séance est adopté à l'unanimité.

**Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, en séance du 3 avril 2008.**

**CONTRAT DE SERVICE COPIEUR (art. L2122-22-4 du CGCT)**

Le Maire, considérant qu'il y a lieu d'intégrer des besoins plus grands et spécifiques en matière de matériel de copie, et au vu des différents appareils défectueux ou obsolètes que la Mairie possède (fax, scanner), décide d'accepter un contrat avec la société ALPES COPIEURS SERVICES, pour la location d'un matériel multifonctions selon les termes suivants :

description : RICOH MPC 3500 numérique de démonstration, 35 pages/minute couleur et noir et blanc ; chargeur d'originaux ; recto/verso automatique ;

4 magasins papier ; 1 by-pass 100 feuilles ; formats du A6 au A3 ; zoom ;

Système de tri + agrafage ; fonction imprimante réseau ; fonction scanner réseau ;

Fonction fax + PC fax ; meuble roulettes.

durée de la location : 48 mois ;

loyer du matériel : 508 €HT/trimestre ;

coût des copies :

- noir & blanc 0.01203 €HT/l'unité,

- couleur 0.10 €HT/l'unité,

pour un contrat minimum annuel de 100 000 copies noir & blanc.

**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE (art. L2122-22-4 du CGCT)**

Le Maire, considérant qu'il est nécessaire, dans le cadre d'un programme de création de réseaux humides sur le quartier des Nesmes, de désigner un Maître d'œuvre qui se chargera de ce projet ; décide d'accepter et de signer un contrat avec ALP'ETUDES Ingénieurs Conseils à Moirans pour les éléments de mission suivants : AVP - PRO - ACT - VISA - DET - AOR, pour un montant de 11 570 €HT.

**Pour une cohérence dans le vote du budget primitif de la Commune, le point n°11 « indemnité de conseil au comptable » a été voté en début de séance.**

**En conséquence, l'ordre et la numérotation des points ont été remaniés par rapport à ceux de la convocation.**

**INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE**

Le Conseil Municipal, considérant les prestations de conseil assurées par Madame Annie RHABI à compter du 1er juillet 2010, en matière comptable, budgétaire et financière, décide de lui attribuer l'indemnité de conseil, à compter de l'exercice 2010 en proportion de sa durée d'affectation.

L'indemnité sera calculée au taux de (100%) par application des taux fixés à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 à la moyenne des trois dernières années des dépenses budgétaires réelles, soit :

3.00°/00 sur les 7622.45 premiers euros

2.00°/00 sur les 22867.35 euros suivants

1.50°/00 sur les 30489.80 euros suivants

1.00°/00 sur les 60979.61 euros suivants

0.75°/00 sur les 106714.31 euros suivants

0.50°/00 sur les 152449.02 euros suivants

0.25°/00 sur les 228673.53 euros suivants

0.10°/00 sur les sommes excédant 609796.07 euros.

L'indemnité versée au titre de l'année 2010 s'élève à **217.34€**

Les crédits nécessaires sont inscrits chaque année à l'article 6225 du budget.

**par 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**

**(Séverine BILLON-LAROUTE, Martine MACHON, Patrick FALCON, Marcel TREVISAN)**

**CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 AVRIL 2011 (suite)**

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET GENERAL**

**Le Conseil Municipal**, sous la présidence de Jean-Pierre OCCELLI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **examine** le compte administratif communal 2010 qui s'établit comme suit :

**FONCTIONNEMENT CUMULE**

Dépenses : 912 536.18 €  
Recettes : 1 021 539.40 €  
Excédent de clôture : 109 003.22 €

**INVESTISSEMENT CUMULE**

Dépenses : 251 671.01 €  
Recettes : 216 111.27 €  
BESOIN FINANCEMENT : 35 559.74 €

RESULTAT GLOBAL : 73 443.48 €

**et l'approuve à l'unanimité.**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET GENERAL**

**Le Conseil Municipal approuve** le compte de gestion 2010, **par 12 voix POUR** (Séverine BILLON-LAROUTE s'étant absente n'a pas participé au vote).

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET GENERAL**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 comme suit :

Résultat de l'exercice : +77 606.36 €  
Résultats antérieurs de l'exercice,  
R 002 du compte administratif : 31 396.86 €

**Résultat à affecter : 109 003.22 €**

Solde d'exécution d'investissement  
D 001 (besoin de financement) : 19 467.29 €  
Solde des restes à réaliser

Besoin de financement : 16 092.45 €

Affectation en réserves R1068 en investissement : 35 559.74 €

**Report en fonctionnement R 002 : 73 443.48 €**

**VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES – ANNEE 2011**

**Le Conseil Municipal décide** de fixer les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

taxe d'habitation : 19.98 %

foncier bâti : 25.64 %

foncier non bâti : 78.96 %

CFE (cotisation foncière des entreprises) : 26.14 %

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

**Le Conseil Municipal décide** d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations ci-après, selon la répartition suivante :

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT ALLOUE
AFIPAIEIM	23.00 €
Culture et Loisirs	128.00 €
Union Isère Délégué	16.00 €
Divers	236.00 €
Don du Sang	25.00 €
Ecole de Musique	4 440.00 €
Association Anciens maires et adjoints	100.00 €
Coopérative scolaire	2 000.00 €
Souvenir Français	20.00 €
ADMR	3432.00 €
UDEV	16.00 €
Echo Alpin	1069.00 €
Chartreuse Montagne	760.00 €
UMAC	31.00 €

**par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION** (Séverine BILLON LAROUTE)

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.**

**Le Conseil Municipal décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « CLAP Sac à Jouets/Halte garderie », d'un montant de 5 000€ au titre de la participation à l'exercice 2009 et de 9 500€ au titre de la participation à l'exercice 2011.

**par 12 voix POUR** (Marylène GUIJARRO n'ayant pas participé au vote)

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.**

**Le Conseil Municipal décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « CLAP Sac à Jouets/garderie périscolaire », d'un montant de 5 686 €.

**par 12 voix POUR** (Marylène GUIJARRO n'ayant pas participé au vote)

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.**

**Le Conseil Municipal décide** d'attribuer

**CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 AVRIL 2011 (suite)**

une subvention de fonctionnement à l'association « *Comité des Fêtes* », d'un montant de 1 600€

**par 12 voix POUR** (Paul BUISSIERE n'ayant pas participé au vote)

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.**

**Le Conseil Municipal décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement « *la Maison du Tourisme St Joseph de Rivière/St Laurent du Pont* », d'un montant de 1 000€

**par 12 voix POUR** (Martine MACHON n'ayant pas participé au vote)

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 - BUDGET GENERAL**

**Le Conseil Municipal vote** chapitre par chapitre, **et adopte à l'unanimité** le budget primitif 2011, qui s'équilibre comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 988 541.00 €

Recettes : 988 541.00 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 204 907.00 €

Recettes : 204 907.00 €

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal**, sous la présidence de Jean-Pierre OCCELLI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **examine** le compte administratif de l'eau et l'assainissement 2010 qui s'établit comme suit :

**EXPLOITATION CUMULE**

Dépenses : 135 840.74 €

Recettes : 132 409.63 €

Déficit de clôture : - 3 431.11 €

**INVESTISSEMENT CUMULE**

Dépenses : 204 907.00 €

Recettes : 204 907.00 €

Reste à réaliser : 87 380.00 €

Excédent de financement : 123 153.41 €

**et l'approuve à l'unanimité.**

**ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2010.

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

Résultat de l'exercice : -16 331.04 €

Résultats antérieurs de l'exercice :

D 002 du compte administratif: 12 899.93 €

**Résultat à affecter : - 3 431.11 €**

Solde d'exécution cumulé d'investissement

R 001 (excédent de financement) :

210 533.41 €

**Report en exploitation R 002(déficit)°:**

**- 3 431.11 €**

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal vote** chapitre par chapitre, **et adopte, à l'unanimité** le budget primitif 2011, qui s'équilibre comme suit :

**EXPLOITATION**

Dépenses : 146 655.00 €

Recettes : 146 655.00 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 267 000.00 €

Recettes : 267 000.00 €

**ADHESION AU PROCEDE DE TELE-TRANSMISSION DES ACTES**

**Le Conseil Municipal**, considérant que dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, **décide à l'unanimité :**

**de procéder** à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,

**de bénéficier** de la formule fédérative que propose le Centre de Gestion de l'Isère en tant que collectivité adhérente,

**de choisir** le dispositif S2LOW de ADUL-LACT PROJET,

**de conclure** une convention de mise en oeuvre de la télétransmission avec la Préfecture de l'Isère, représentant l'Etat à cet effet.

**TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2011**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de procéder au tirage au sort public de quatre personnes figurant sur la liste électorale de la commune pour exercer les fonctions de jurés et que ces dernières devront avoir atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2011,

entérine le tirage au sort suivant :

1- VILLEMONTEx Marie épouse COVIC

2- MAITRE Stéphanie

3- MURELOTTO Marie Louise ép. COTTIN

4- ALCARAZ Paul.

Séance levée à 22h15.

**CONSEIL MUNICIPAL SEANCE  
DU 3 MAI 2011**

Le 3 mai 2011, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 27 avril 2011.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 9

**DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

Présentation des modifications apportées au projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour y intégrer les dispositions de la Loi dite Grenelle II.

La parole est donnée à Audrey DASTE de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

Une rapide présentation des nouvelles dispositions introduites par la Loi Grenelle II est faite. Il est précisé que désormais le PADD doit intégrer des objectifs en matière de communications numériques et en matière de modération de la consommation de l'espace. A ce titre le PADD déjà débattu par le conseil municipal en juillet 2011 a été complété pour intégrer ces nouveaux objectifs.

Il n'est pas fait de commentaires particuliers suite à cette présentation.

Les modifications apportées au PADD sont ainsi présentées

1/ Suppression des objectifs chiffrés de croissance démographique et de production annuelle de logements.

Le PADD débattu en juillet mentionnait des objectifs de croissance démographique et de production de logements qu'il n'est pas opportun de faire figurer. Sur les conseils de la Direction Départementale des Territoire ces objectifs figureront dans le rapport de présentation et non plus dans le PADD.

2/ Objectifs de modération de la consommation d'espace.

Le PADD est complété d'une orientation visant à réduire la consommation d'espace. Cette orientation se décline en deux objectifs :

- réduire la surface dédiée à l'urbanisation par rapport au POS pour ne retenir que les secteurs permettant de répondre aux besoins de développement démographique de la commune à l'échéance du PLU (horizon d'une dizaine d'années).

- tendre vers une réduction de la surface consommée par logement, en distinguant le

tissu dense et ancien du tissu pavillonnaire récent.

3/ Politique en matière d'habitat et d'équipement

Le volet habitat et équipement était déjà traité dans le PADD mais ce dernier a été complété afin de répondre aux exigences de la Loi dite Grenelle II. Ainsi le PADD rappelle que l'équilibre démographique et le bon fonctionnement des équipements de la commune passent par une offre de logements diversifiée et localisée en priorité à proximité des pôles d'équipements et de services.

4/ Objectifs en matière de communications numériques

Le PADD est complété d'une orientation visant à intégrer le critère de la couverture en réseaux de communications numériques dans les choix d'urbanisation (localisation, densification...).

Ouverture du débat

Après la présentation des modifications et compléments apportés au PADD le débat est ouvert au sein du Conseil Municipal.

L'inscription des objectifs de modération de la consommation de l'espace est tout à fait en accord avec le projet du PLU dont la traduction réglementaire permet de réduire de plusieurs hectares les zones dédiées à l'urbanisation et favorise l'économie d'espace grâce notamment à des règles de prospect et de gabarit plus souples.

Il en est de même avec le principe de production d'une offre diversifiée de logement et d'une localisation prioritaire des logements à proximité des équipements et services.

Le Conseil Municipal est également favorable à la prise en considération de la desserte du territoire en réseau de communication numérique dans les choix d'urbanisation. Une commune rurale comme St Joseph de Rivière doit privilégier l'accès aux communications numériques pour notamment permettre le développement du télétravail et favoriser l'installation d'activités.

A la lecture du PADD il est souligné le fait que l'objectif de sécurisation de la traversée du Bourg (RD520) n'est pas suffisamment déclinée dans le règlement du PLU pour être maintenu dans le PADD. Après discussion il est convenu de retirer cet objectif du PADD.

**Le PADD, complété par les observations émises ce jour, est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.**

La séance est levée à 19h30.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous accueille :  
**Le mardi de 17h à 19h.**  
**Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.**

Dès la fin septembre et ce tout au long de l'année scolaire, l'équipe accueillera les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire pour le prêt de livres, des lectures à voix haute et des animations diverses.

Les enfants de la crèche, halte-garderie viennent régulièrement regarder des livres et écouter des histoires.

Durant l'automne, vous pourrez admirer une exposition de photographies en noir et blanc « **Les gens qui passent ...** » réalisée par un riviérois : François Perraut.

Cette exposition est enrichie de documents prêtés par la bibliothèque départementale : livres techniques mais aussi albums de photographes.

Le 15 novembre, le bibliobus sera de passage dans notre commune. Le renouvellement de près de 600 livres s'effectuera, romans jeunes et adultes, albums, documentaires, ...

Sans oublier la rentrée littéraire, des achats sont programmés pour cet automne.

Bibliothèque municipale, Le Bourg, Saint Joseph de Rivière

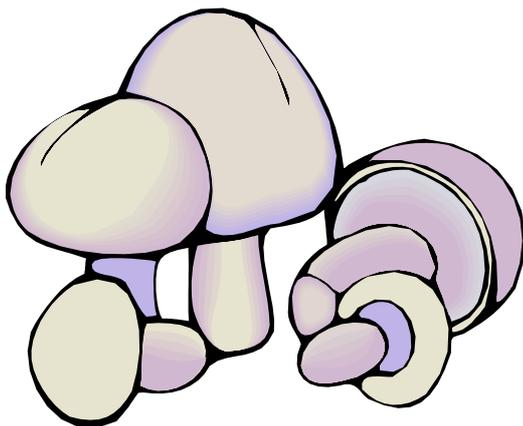
Tél : 04 76 06 21 37

Courriel : bib.saintjo@orange.fr

### ELECTIONS

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter à partir de 2012.

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour remplir, en Mairie, le formulaire de votre inscription .



### SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en octobre, novembre et décembre 1995, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

**RAPPEL** : il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

### RAPPEL IMPORTANT SUR LA PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

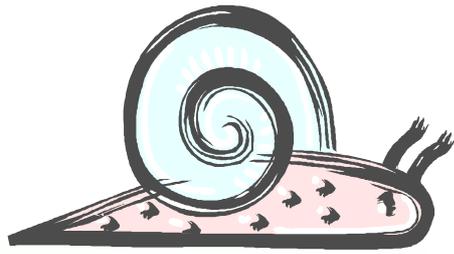
Nous vous rappelons diverses consignes concernant les compteurs d'eau.

Ce compteur est propriété du service des eaux de la commune mais il est **sous votre responsabilité**.

Ceci implique que vous **devez le protéger** notamment du gel, mais aussi des chocs ou de tout autres dégradations. Si il se trouve dans un regard en extérieur, pensez à effectuer une visite deux fois par an. Vous pouvez tenir le fond du regard propre et veiller à ce qu'il n'y ai pas trop de boue, d'eau ou de racines. Ceci vous permettrait de vérifier qu'il n'y a aucune détérioration mais aussi aucune fuite ou aucun fonctionnement anormal. N'hésitez pas à téléphoner en Mairie en cas de problème. En présence d'un défaut d'entretien vous incombant, les dégâts causés au compteur vous seront facturés.

Pour ce qui est de la protection contre le gel, vous pouvez utiliser des chutes de polystyrène ou de laine de verre à condition de glisser cette dernière dans un sac plastique, sinon elle s'imbibe d'eau et perd tout son pouvoir de protection.

Une dernière consigne concernant les relevés de compteur qui se font en septembre : il est important, en prévision du passage de l'employé communal, de dégager l'accès au compteur.



### CA MARCHE EN CHARTREUSE ! 32eme RALLYE CHAM

Ce dimanche 28 août 2011, c'est la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE qui recevait cette belle manifestation pédestre.

Deux parcours s'offraient aux marcheurs :

#### Parcours Familial et découverte :

Durée de 4 à 5 heures, dénivelé 300m.

C'est 163 participants qui s'élancèrent sur ce parcours, tout d'abord en direction de la Bourderie par le stade, le Rocher de la Garde, (belle vue sur le Voironnais, St Marcellin, Romans), avec le premier contrôle.

Descente par la forêt de Plantimay pour atteindre le Perron, (contrôle et ravitaillement, un bon moment pour reprendre des forces).

Descente vers les Côtes de Vilette en direction des Tourbières de l'Herretang, (visite et découverte ou redécouverte des Tourbières), sortie des Tourbières, le Pont des Lards, marche le long du canal pour finir la course par le stade de foot et arrivée à la Salle d'Animation Rurale à 12 heures au clocher de l'église.

#### Parcours Tourisme et Sportif :

Sous la barre rocheuse de la Sure.

Durée 6 à 7 heures 30, dénivelé 1 204 m.

Participants : 61.

Une navette a été mise en place jusqu'au Pont de Demay. Cascade de la Pisserotte, la Sambuis, le chalet de Jusson, (1580 m). Traversée de la prairie et pour atteindre la Côte, (1654m), Rocher du Bacon (886m), la cascade du Pôt, arrivée à ST JOSEPH DE RIVIERE par la Grotte de Lourdes.

Les participants étaient fatigués mais heureux de l'avoir fait surtout avec le beau soleil de cette journée.

A 17 heures à la Salle d'Animation Rurale remise de diplômes et cadeaux à différentes équipes.

Merci à celles et ceux qui ont donné de leur temps pour cette belle journée d'automne où la bonne humeur et l'amitié régnaient.

A l'an prochain dans une autre commune.

### « LES POISSONS PÉPITES » ATELIER PEINTURE

Ouverture d'un atelier d'arts plastiques « les poissons pépites » à Saint Joseph de Rivière à la Bourderie depuis le 17 septembre 2011 : cours pour enfants, adolescents, adultes.

Groupe de 6/7 personnes ; peinture acrylique, réalisations en papier, encre, aquarelle... dans un atelier fenêtres ouvertes sur la nature.

Expérimenter l'aventure qu'est la peinture pour découvrir, apprendre, se découvrir.

#### Horaires :

**Enfants 7-11ans** : le lundi de 18h00 à 20h00  
le mercredi de 10h00 à 12h00,

**Ados à partir de 12 ans** : le vendredi 18h00  
20h00 ou samedi matin,

**Adultes** : le samedi matin 9h00 12h00 tous les 15 jours. N'hésitez pas à m'appeler pour des renseignements, possibilité de créer un groupe à un autre horaire...

Contact : Catherine Suchier 06 86 54 44 21  
et adresse mail : [cath.suchier@free.fr](mailto:cath.suchier@free.fr). Vous pouvez aussi consulter le site avec toutes les infos :

[catherine-suchier.e-monsite.com](http://catherine-suchier.e-monsite.com).

**Stage peinture, arts plastiques**, thème : *voyage de la terre à la lune*.

Enfants à partir de 7ans et adolescents

A l'atelier « Les Poissons Pépites » pendant les vacances de Toussaint : **les 25, 26 et 27 octobre 2011**. La Bourderie St Joseph de Rivière.

3 fois 2 heures le matin : 10h00-12h00 et, possibilité les après-midis 16h00-18h00 selon demande. 60€ pour les 3 fois 2 heures.

Possibilité de stage à la carte si groupe préformé (minimum 4 personnes, maximum 7 personnes, 10€/heure)

Réalisation d'un livre de peinture, et de peintures sur différents supports et formats...



## SAISON NOMADE

A l'initiative du Centre Social, avec l'aide des communes et en partenariat avec les bibliothèques et associations locales, est née « Saison Nomade », une série de spectacles de octobre 2011 à janvier 2012.

Oyez, oyez, futurs spectateurs, approchez, approchez, c'est l'heure de voyager, sans peur et sans préjugés.

Saison Nomade vous emmène en balade entre Isère et Savoie. En sept lieux, villes et villages : Entre-Deux-Guiers, Les Echelles, Miribel-Les-Echelles, St-Christophe-s/Guiers, St-Joseph-de-Rivière, St-Laurent-du-Pont et St-Pierre-de-Chartreuse.

Venez déguster et partager en toute convivialité les spectacles qui feront le bonheur des petits et des grands.

La mobilité sera simplifiée avec les cars culturels animés.

Les cultures seront visitées, partagées, mêlées, tissées avec de belles idées.

**Dimanche 2 octobre 2011, à 14h00****Inauguration itinérante « Des Larmes pour M. Pingre », avec PDG et Cie.**

Spectacle de rue, en 3 actes au départ de St-Laurent-du-Pont, la Gare où vous serez accueillis dès 14 heures par Les Ateliers de la Pleine Lune.

**1er acte, à 14h45, à St-Pierre-de-Chartreuse, le Plan de Ville.**

**2ème acte, à 16h45, à St-Joseph-de-Rivière, derrière la Salle d'Animation Rurale.**

**3ème acte à 17h45, à St-Christophe-s/Guiers, place de la Mairie.**

Création, mise en scène et interprétation : H. Lenoir, P.A. Baillon, D. Sillet.

*« M. Pingre, et ben... il est mort! » s'écrie Prudence dans le plus grand désespoir. Crépin, cuisinier attitré du grand homme, ne peut qu'acquiescer. Mais derrière les larmes de Toussaint, homme à tout faire, se cachent peut-être quelques revendications d'employés malmenés.*

*M. Pingre vient de mourir et ses employés larmoyants n'hésitent pas à arrêter le cortège pour remémorer au public les quelques frasques de leur incroyable patron ».*

Le spectacle et le transport sont gratuits. Vous êtes invités à apporter un goûter à partager (il se prendra à la fin du 2ème acte).

**Mercredi 19 octobre 2011, à 18h30****Spectacle de marionnettes japonaises, les 2 histoires fantastiques, avec la Cie Hélinka.**

Ces deux représentations se dérouleront à

Entre-Deux-Guiers, à la salle de cinéma Le Montcelet.

**La ceinture verte** : adaptation d'un texte d'H. Gougoud. *Un colporteur donne une ceinture verte à une paysanne : porte d'entrée de son jardin secret obscurément peuplé de joies inavouables. »*

**Comment Wang-Fô fut sauvé** : adaptation d'un texte de M. Yourcenar. *Le peintre Wang-Fô qui aimait l'image des choses et non les choses elles-mêmes est sauvé des griffes de l'empereur par la réalité de sa peinture.*

**Vendredi 18 novembre 2011, à 19h30****Cirque, théâtre et musique « Voyage en solidaire », avec la Cie des Colporteurs de rêves.**

Rendez-vous à Miribel-les-Echelles, Salle de la Priola.

Ce spectacle est un hymne à la solidarité, à la beauté de la différence et à ses richesses.

*C'est une invitation à emprunter les ruelles d'un quartier solidaire et métissé, où les émotions s'emmêlent au creux des rencontres. Le voisinage devient synonyme de mixité, on retrouve ainsi, à travers de nombreux témoignages, l'écho d'un combat, l'ombre d'une résistance, la réminiscence d'un exil ou le bonheur d'un moment partagé...*

**Vendredi 16 décembre 2011, à 19h30****Musique classique « Le petit livre d'Anna M. Bach », avec l'Atelier des Musiciens du Louvre.**

Vous retrouverez à la salle des fêtes de Les Echelles chorales, arias, pièces de clavecin et cantates dans un projet en partenariat avec l'Ecole de Musique de l'Avant Pays Savoyard. Participation d'une chorale intergénérationnelle.

*Anna Magdalena, la seconde épouse de Bach, était chanteuse professionnelle. A Leipzig, pourtant, elle se cantonna à jouer de la musique en famille. C'est pour elle que son mari réalisa deux cahiers de musique, identifiables par les dates inscrites sur leur couverture : 1722 et 1725...*

Pour ces trois derniers spectacles, Saison Nomade offre des voyages animés en cars culturels. Sur réservation. Renseignements au Centre Social 0476554080, auprès de Jenny Rayot, coordinatrice du projet 0645811422, sur le site <http://www.cs-paysduguiers.fr>

**La suite du programme vous attend en janvier 2012...**

## FAMILLES RURALES

### GYMNASTIQUE YOGA

Reprise des cours :

Gymnastique : mercredi 21 septembre 2011 de 20h30 à 21h30, à la salle du groupe scolaire.

Prix annuel : 80 € adulte  
50 € étudiant et ado.

Yoga : mardi 4 octobre 2011 de 19h30 à 20h30.

Salle du groupe scolaire.

Tarif: voir avec le professeur.

Step : pas de cours cette année.

La professeur habituelle étant enceinte, nous n'avons pu la remplacer.

### MOULES -FRITES

La journée moules-frites aura lieu le 4 décembre 2011.

Retenez dès à présent cette date pour venir très nombreux à cette manifestation qui demande beaucoup d'énergie et de travail aux membres de l'association Familles Rurales .

### STE AGATHE

L'association Familles Rurales de St Joseph de Rivière ne veut plus continuer l'organisation du repas de Ste Agathe (en février) et laisse l'opportunité aux personnes volontaires d'organiser cette soirée.

## ASSOCIATION LES P'TITS LOUPS

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le pucier de l'association « Les p'tits Loups » aura lieu **le dimanche 16 octobre 2011**.

Un petit changement dans l'organisation : le pucier ne se tiendra pas à la Salle d'Animation Rurale, mais en extérieur, sur le chemin menant au groupe scolaire.

Pour tout renseignement concernant le pucier, veuillez nous contacter au 0680018784.

Les inscriptions se feront le jour même sur le lieu de la manifestation.



## COMITE DES FETES

Rendez-vous de tous les sportifs de la région : la traditionnelle course « **les 21 km de ST JO** » se déroulera le dimanche 9 octobre 2011, au stade.

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager les coureurs.

L'association Comité des Fêtes tiendra son assemblée générale, à la salle des associations le vendredi 2 décembre à 20h30. Les nouveaux venus seront accueillis à bras ouverts ! N'hésitez pas à apporter de nouvelles idées...

## LES RENDEZ VOUS DE L'ECHO ALPIN

**Retrouvons nous à la Salle d'Animation Rurale...**

**Vendredi 7 octobre à 20h30**

**Assemblée Générale**

La présence de tous les sociétaires - parents d'élèves, musiciens, choristes - est impérative pour le bon fonctionnement de la Société

**Samedi 12 novembre à 20h30**

**Soirée cabaret animée par les CARLTON'S**

« L'authenticité des succès des années 60 »

A la sonorisation Domi-Show

Dégustation de tapas

Prix : 8 euros à partir de 8 ans

Réservation obligatoire avant le 8 novembre 2011

auprès de : Myriam AUREL au 0476554888  
ou de Rosa APPERE au 0476064750.

## COURS DE TAI CHI CHUAN

Les cours de Tai Chi Chuan ont repris le jeudi 15 septembre 2011 à 18h, à la salle polyvalente du Foyer de Vie

C'est un Art du Mouvement mobilisant l'énergie interne du corps et puisant ses racines dans l'observation des formes de la nature et dans l'alternance du rythme YIN-YANG de l'univers.

L'enchaînement de la forme lente est constitué de mouvements en spirale, effectués dans la fluidité et la détente musculaire, caractéristique de la pratique de base.

Le rythme lent permet le développement de l'énergie vitale du corps, la méditation dans le mouvement.

Le Tai Chi Chuan fait partie des Arts Martiaux chinois internes, chaque mouvement mobilise l'énergie martiale plus particulièrement dans les formes rapides.

Le travail à deux ou poussée des mains représente l'application des mouvements martiaux avec un partenaire. Il harmonise la relation à l'autre et l'échange, en favorisant une perception nouvelle à travers le contact.

Le Tai Chi Kong et la pratique des Armes (sabre, épée, bâton...) à travers leurs enchaînements, complètent l'Art du Tai Chi Chuan.

Cette discipline s'adresse à tous sans condition physique particulière, chaque personne évoluant à son niveau.

Elle favorise le bien être et dynamise la vitalité du corps en respectant les potentialités de chacun.

Pratiqué régulièrement, le Tai Chi Chuan est réputé pour accroître la longévité et entretenir la souplesse.

Il éveille ainsi un espace intérieur offrant paix et sérénité.

N'hésitez pas à visiter le site internet de l'enseignant, Thierry Stenger, [www.yojo-isere.fr](http://www.yojo-isere.fr) et celui de l'association ET CETERA [www.et-cetera-fe.fr](http://www.et-cetera-fe.fr) qui organise le cours de Tai Chi Chuan à St Joseph de Rivière, le jeudi 18h à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires) au Foyer de Vie.

Nous accueillons toute l'année les personnes désireuses de s'initier à la pratique du Tai Chi Chuan ; un cours d'essai est offert pour découvrir cet art.

Renseignements et Inscription :  
Association ET CETERA  
Tel : 06.62.54.74.48  
Mail : [et-cetera@laposte.net](mailto:et-cetera@laposte.net)  
Web: [www.et-cetera-fe.fr](http://www.et-cetera-fe.fr)



Tai



Chi

## UNRPA CLUB DES ETANGS

### Programme de fin 2011

- Tous les mercredis après midi à partir de 14h, venez nombreux pour participer à des jeux de cartes.
- Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois, après midi scrabble, à la salle de réunion à 14h30.
- Le jeudi 29 septembre aura lieu le traditionnel repas « petite friture » au restaurant : La Tourelle à PALADRU.  
Rendez-vous à 11h30 sur le parking de la Salle d'Animation Rurale pour regrouper les voitures.
- Le vendredi 18 novembre, journée publicitaire avec la société *Pro confort France*. Rendez-vous à 9h30 à la Salle d'Animation Rurale. Le repas sera offert par l'organisateur. L'après midi tombola ou loto gratuit. Il n'y a aucune obligation d'achat.
- Le jeudi 15 décembre : goûter de Noël à 14h.
- Le jeudi 9 février 2012 : assemblée générale à 14h.

Pour les journées du 18 novembre et du 15 décembre, inscrivez-vous 15 jours à l'avance. Pour les membres du bureau réunion prévue les mardis 12 décembre et 7 février.

Toutes ces activités sont ouvertes à tous, sauf le goûter de Noël qui est réservé aux adhérents.

Merci d'appeler pour toutes les inscriptions, les secrétaires vous en seront grés.

Si des retraités veulent adhérer au club ils seront les bienvenus.

Pour tout renseignement ou inscription :  
G. MOLLIER : 04 76 55 14 03  
M.T. FRANCILLON : 04 76 55 25 23

**ASSOCIATION BIEN ETRE  
ET HARMONIE**

**Cours collectif chorégraphié sur des mouvements facilement mémorisables, très tonique, pratiqué sur de la musique latine combinant pas de danse d'aérobic et de Body Sculpt.**

Nouveau concept de fitness arrivé en France en 2008, la Zumba® Fitness se pratique sur des musiques latines très rythmées.

Combinant fitness, pas de danse salsa, samba, merengue, tango, danse du ventre, ce cours de gym latine alterne exercices lents et rapides pour travailler abdominaux, fessiers, jambes, cœur... Tous les muscles du corps sont ainsi sollicités.

Tous les participants (danseurs ou non danseurs) s'amuse en bougeant sur ces rythmes envoûtants sans jamais avoir l'impression de pratiquer une activité sportive. La Zumba® Fitness n'est ni un cours de gym, ni un cours de danse, mais une Fitness Party ! Et il n'est pas nécessaire de savoir danser.

A l'origine, la Zumba® Fitness a été lancée dans les années 90 par un danseur et professeur de fitness colombien, Alberto Beto Perez. Il exporta la Zumba® Fitness aux Etats-Unis en 1999. Le mot « zumba » signifie bouger vite et s'amuser.

L'association Bien être et Harmonie vous propose un cours gratuit le 6 octobre 2011 à la salle polyvalente d'Entre deux Guiers, à 19h30. Places limitées.

Contact : Olivier Willickond  
Instructeur de Zumba fitness  
06 68 90 70 22


**LA MAISON DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION**

**La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).**

Vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle, vous souhaitez obtenir un diplôme pour évoluer professionnellement : la VAE peut vous intéresser,

Venez vous renseigner lors du Forum « Les RV de la Formation et de l'Emploi » qui se déroulera : **le mardi 11 octobre 2011 de 13h30 à 17h00 dans les locaux de la Mairie de Voreppe.**

Bilan de compétences, CIF, DIF, quelles différences ?

Tout salarié peut suivre des actions de formation au cours de sa vie professionnelle, bilan de compétences, DIF, CIF. Comment choisir la solution la plus adaptée à son projet de formation ? Quels sont les modalités pour accéder aux différents dispositifs de formation ?...

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais vous propose une réunion d'information pour vous présenter les différentes caractéristiques des dispositifs et les financements qui permettent de mettre en oeuvre vos droits à l'orientation et à la formation tout au long de la vie...

Elle se déroulera **le mardi 18 octobre 2011 à 18 heures dans les locaux du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux à VOIRON.**

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur [www.emploi-paysvoironnais.org](http://www.emploi-paysvoironnais.org)

Pour plus de renseignements : Anne-Marie Fischer, Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud

Grésivaudan 04 76 93 17 18.





## SALON DE LA PETITE ENFANCE « SUR LE CHEMIN DE LA PARENTALITÉ »

Salon de la Petite Enfance « Sur le Chemin de la Parentalité »  
à Saint-Laurent du Pont (Salle du Revol).

Samedi 8 Octobre 2011, dès 8h30 et jusqu'à 18h00, le Salon de la Petite Enfance, à la Salle des fêtes, sur la Commune de Saint-Laurent du Pont mettra à l'honneur les acteurs de la petite enfance – enfants, familles, professionnels du territoire, intervenants extérieurs, institutionnels, etc...

Dans un contexte de fort développement et positionnement, sur le Territoire Chartreuse Guiers, la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers s'est engagée dans l'organisation de la première édition d'un événement ouvrant la voie « Sur le chemin de la Parentalité », par la porte d'entrée de la Petite Enfance, une de ses nombreuses compétences. Reste à souligner que cette journée est préparée en collaboration avec l'association « Bien Être et Harmonie », accueillie au sein de l'Atelier « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse », parmi les professionnels de la Petite Enfance : expérimentation en termes de partenariats qui verra les secteurs publics, associatifs, et privés réunis pour l'occasion.

Les partenaires associés spécifiquement à cet événement : le PAJ avec ses équipes de jeunes, dont les compétences multiples permettent d'assurer un accueil et une animation de qualité ; le Centre Social, de part sa mission en matière de parentalité à l'échelle du territoire, avec son apport en compétences sur le sujet.

Le salon de la Petite Enfance est conçu dans le but de communiquer, de partager les expériences du quotidien, de réfléchir ensemble sur le sens des actions, des postures, des présences à soi / à l'enfant, d'ajuster son positionnement, de connaître et reconnaître la place de tout un chacun dans ce quotidien vivant.

Concrètement, il y en aura pour tous les âges, du nourrisson au petit monstre de 3 ans.

Les stands jalonneront le parcours : quatre thèmes formeront les espaces.

Espace « Accueil de l'enfant et sa famille »,

Espace « Informations à titre préventif »,  
Espace « Nos partenaires institutionnels et associatifs »,  
Espace détente, coin change, coin allaitement, chauffe-biberons.

Les ateliers rythmeront la journée : sur les thèmes « Eveil musical en famille » ; « Atelier signes2mains » ; « Ludobus et Ludothèque » ; les contes des « Ateliers de la Pleine Lune » ; « Atelier de portage » ; « Les positions d'allaitement » ; « Atelier de psychomotricité » etc...

Les conférences et débats ouvriront les esprits : ainsi de « l'alimentation du jeune enfant » au « syndrome du bébé secoué et les pleurs du nourrisson », en passant par « le développement moteur de la naissance aux premiers pas » ; « mieux comprendre bébé avant qu'il ne parle » ; « la succion efficace du bébé » ; « la contraception » ; « approche interactionnelle et stratégique, gestion des émotions par une formatrice en communication non violente » etc....

Des temps forts au programme :

- \* 10H45 : table ronde institutionnelle sur le thème « et sur le territoire? La parentalité »,
- \* de 10H45 à 12H15 : inauguration officielle du salon,
- \* dédicace par Michèle Forestier de son nouvel ouvrage « de la naissance aux premiers pas »,
- \* défilé de vêtements de portage,
- \* jeu avec tirage au sort etc...

Et pour agrémenter le tout, une restauration est prévue, privilégiant la qualité des produits grâce à la présence de l'association des producteurs du PNR Chartreuse (AAC); un bar à cocktails sans alcool pris en charge par une des équipes du PAJ, etc....

Nous vous attendons nombreux !

Le programme vous sera envoyé par retour de mail, sur demande.

[cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr](mailto:cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr)

Pour tous renseignements CCCG au 04 76 55 12 84

**CALENDRIER 2011**

**OCTOBRE**

Jeudi 6 et Vendredi 7  
Vendredi 7  
Dimanche 9  
Dimanche 16

Don du sang  
Assemblée Générale  
21 km de St Jo  
Pucier

Don du Sang  
Echo Alpin  
Comité des Fêtes  
Les P'tits Loups

**NOVEMBRE**

Vendredi 4  
Samedi 12  
Samedi 19

Assemblée Générale  
Soirée  
Repas

VTT Chartreuse  
Echo Alpin  
VTT Chartreuse

**DECEMBRE**

Vendredi 2  
Samedi 3  
Dimanche 4  
Vendredi 9

Assemblée Générale  
Courseton  
Moules frites  
Fête de Noël

Comité des Fêtes  
Ecole  
Familles Rurales  
Ecole

MEMENTO .

CHARTREUSE

**Samedi 8 octobre**

**Journée de nettoyage de dépôts sauvages en Chartreuse**

5 chantiers sur  
4 Communautés de Communes :  
Balcon Sud  
Pays Voironnais  
Chartreuse Guiers  
Vallée des Entremonts

Pour participer à cette journée  
inscription sur le site  
<http://www.chartreusepropre.fr>

Renseignements au  
04 76 44 88 83

Le collectif Chartreuse propre est animé par les associations : Amis du Parc de Chartreuse, Association Hauts de Chartreuse, FRAPNA Isère, FRAPNA Savoie, Le Pic Vert

Chartreuse propre

Parc naturel régional de Chartreuse

Rhône-Alpes Région

<http://www.chartreusepropre.fr>

Nous tenons à remercier les Communautés de communes participantes pour leur aide